

ECHOS de ... MAYAYI

La démocratie au village

Par Amadou Ousmane

L'évènement avait pour cadre, le village de Sarkin Haoussa, à environ 80 km au Nord- Est de Maradi (centre du Niger) ... une région qui, voici tout juste 103 ans, avait été le théâtre de l'une des grandes tragédies de la conquête coloniale.

C'est en effet à moins de 4 lieues d'ici, dans ce village désormais célèbre de Dankori, qu'a eu lieu le 14 juillet 1899, la lutte à mort entre deux officiers de la célèbre Mission Voulet et Chanoine, à l'origine des massacres qu'une certaine littérature coloniale a retenus sous le nom de "Drame de Dankori".

Dépêché depuis la métropole pour mettre fin à la folie meurtrière du Capitaine Voulet et de ses hommes, le Colonel Klobb sera abattu froidement par l'officier rebelle ; ce dont profiteront alors les soldats et autres porteurs indigènes pour se venger à leur manière, de «tant de violences gratuites exercées sous le couvert d'une prétendue mission civilisatrice. »

Aujourd'hui, un siècle après, seules quelques sépultures entretenues à la sortie du village de Maijirgui, sont là pour raviver les souvenirs.

Car depuis, le décor a bien changé ; et si l'indépendance acquise depuis 42 ans n'a pas encore apporté tout le bonheur escompté, il reste que l'implantation progressive d'une Administration moderne dans cette partie du pays géographiquement enclavée, a fait évoluer bien des mentalités. Beaucoup en effet, en dépit de leur ignorance supposée, ont compris les limites d'une gestion centralisée des pouvoirs publics, et n'aspirent plus qu'à "prendre en mains, la gestion de leurs propres affaires. Aujourd'hui, il n'est ici question que de Décentralisation... Un concept nouveau, qui est "porteur de nouveaux espoirs." affirme-t-on.

Nous sommes le 17 février 2002 ; il est 8 heures du matin ...

Sur fond de tam-tams rugissants et de chants de griots surexcités à se rompre les cordes vocales, au milieu d'une place publique prise d'assaut dès le petit matin par les notables du village entourés de badauds poussiéreux et de paysans venus des hameaux voisins, le Conseil pré-communal de Sarkin Haoussa tient sa première session de l'année 2002. En présence des autorités administratives et coutumières régionales, et de représentants de tous les partenaires au développement engagés aux côtés du Niger dans la mise en œuvre de sa politique de décentralisation.

« La journée d'aujourd'hui est riche d'histoire pour nous » dira d'emblée M.Bagué Halidou, coordonnateur national du Programme-Cadre de Lutte contre la Pauvreté et l'un des maîtres- d'œuvre du Projet, qui reçoit les invités à l'entrée de la salle du « Conseil. »

Le processus de décentralisation au Niger, il faut peut-être le souligner, est dans une phase très avancée. Les projets de loi déposés devant l'Assemblée Nationale voici quelques mois, seront probablement adoptés à la session de mars 2002. Ce qui conduira logiquement à des élections locales dans les mois à venir.

Mais en attendant cette phase cruciale, les autorités nigériennes, aidées de certains partenaires extérieurs ont mis en place deux programmes tests de communalisation l'un à N'Guigmi (Est du pays) et l'autre à Mayayi (Centre) pour « préparer les populations à l'exercice de la gestion de futures communes. »

Sarkin Haoussa est l'une des 8 pré-communes installées par le Projet. Des conseils pré-communaux ont ainsi été élus, qui disposent d'un budget annuel alloué par les partenaires pour l'exécution des programmes de développement conçus par eux-mêmes.

Lancée avec le soutien financier du PNUD, du Fonds d'Equipement des Nations Unies et du Fonds Belge de Survie, cette expérience de "pré -communalisation" est aujourd'hui jugée concluante. Suffisamment pour pouvoir faire école et être applicable à l'échelle de tout le pays.

En ce 18 février 2002, la pré-commune de Sarkin Haoussa, qui compte 44.000 habitants répartis dans 54 villages, tient donc sa première session de l'année. Pour

décider des premières actions de développement inscrites à son programme annuel.

Trente conseillers communaux élus par leurs communautés villageoises respectives ont, la veille, analysé, sélectionné et retenu une cinquantaine de dossiers de micro-projets qui vont être soumis à la sanction des conseillers, par des délégués dûment mandatés : requêtes de financement pour la création d'écoles, de centres de santé ou l'installation de moulins à grains, etc....

Les conseillers (hommes et femmes), vêtus de leurs habits de tous les jours et arborant fièrement à la poitrine un petit badge en plastique portant leur nom et leur titre pour bien les distinguer des autres, n'ont cependant pas encore acquis la stature de véritables élus du peuple. Encore timides et disciplinés, ils ont pris place très tôt le matin et avant les invités, sous un hangar de fortune, à l'intérieur d'une concession qui sert de siège provisoire à «l'Assemblée» communale.

Pour réussir à faire asseoir tout le monde, les organisateurs - c'était visible – ont dû réquisitionner toutes les chaises, tous les bancs et nattes du village. Ils ont aussi fait l'effort de doter chaque participant avant le début de la séance d'un cahier d'écolier de 100 pages et d'un bic, bien que beaucoup d'entre eux ne sachent ni lire ni écrire.

C'est pourtant eux qui, l'instant d'après, allaient se livrer devant nos yeux à un exercice des plus difficiles : examiner les demandes de financement reçues de plusieurs villages et hameaux relevant de la commune, et y donner suite...Tout en veillant à observer une certaine équité dans l'attribution des fonds, pour ne pas favoriser certaines zones au détriment d'autres.

Tel village a besoin d'un puits ; tel autre d'une pépinière ou de semences améliorées. Un autre réclame avec insistance une salle de classe supplémentaire, un dépôt pharmaceutique ou à défaut, une banque céréalière. Alors, évidemment il faut choisir, établir les priorités et trancher. Quelquefois dans le vif ! Difficile exercice où l'on ne peut donner satisfaction à tout le monde...Difficile épreuve aussi pour les délégués mandatés par leurs villages respectifs pour défendre les dossiers.

A l'appel du Président, le délégué se présente au milieu de la salle et, une fois assis présente et justifie sa requête. Il se soumet ensuite au feu des questions des conseillers désireux de bien s'informer sur la nature et la viabilité du projet.

« Vous avez demandé le financement d'un moulin à grains pour votre village. Dites-nous pourquoi. Quelle utilisation allez-vous en faire ? Qui s'occupera des recettes ? Que ferez-vous de ces recettes ? Qui s'occupera de la maintenance lorsque l'engin tombera en panne ? » Autant de questions auxquelles "l'avocat" du village demandeur ou du promoteur doit s'appliquer à répondre avec tact et précision.

Ainsi, une femme d'un certain âge, qui n'a pas froid aux yeux répondra à toutes ces questions, y compris la plus tatillonne, par cette réponse brève et sèche : « Les travaux ménagers nous fatiguent et nous vieillissent prématurément. Avec un moulin à grain, nous pouvons rester fraîches et désirables » Et la dame, décidément bien inspirée, d'interpeller toute la gente masculine présente en ces termes : « Messieurs, que pouvez-vous attendre le soir venu, d'une épouse épuisée par les tâches ménagères, et qui a peut-être été obligée de se coucher sans avoir pris une douche ? »

Avant présentation de chaque dossier, un bulletin de vote est remis à chaque conseiller qui y cochera après audition du défenseur, la case correspondant à la note qu'il a choisi de donner. Les bulletins sont ensuite ramassés par un huissier de service qui procède aussitôt au décompte, mais laisse au président le soin de dire le résultat du vote.

Le système de notation n'est pas celui du maître d'école. Il a été conçu pour être assimilé même par les non lettrés. C'est un bout de papier de 3 cm sur 6, portant un dessin représentant trois têtes d'homme arborant tantôt un sourire radieux, tantôt une grimace, ou exprimant la colère. Il est loin d'être parfait ! ...Aussi, l'un des conseillers- pas bête- a suggéré aux encadreurs, à l'avenir de retenir le même paramètre imagé, mais représentant un bœuf, un mouton et un coq...' « Ceci permettra d'éviter toute confusion ! », souligne-t-il.

L'examen de chaque dossier donne lieu à un débat de 10 à 15 minutes selon l'importance du sujet ou l'humeur des conseillers. A la cascade de questions, le

délégué se transforme alors en avocat et tente d'argumenter du mieux qu'il peut pour emporter la décision face à d'autres dossiers semblables.

On est surpris alors de constater avec quelle minutie, quel sérieux, quel aplomb et quelle assurance, des hommes et des femmes que l'on dit "ignorants" parce qu'ils n'ont pas reçu une certaine forme d'instruction, savent répliquer, argumenter et convaincre, avec des mots simples, et des réparties dignes de véritables hommes de lois. Et tout cela se passe dans un climat de grande sérénité, empreint d'une civilité qu'on souhaiterait voir dans les représentations nationales.

Ici la discipline est rigoureuse ; les débats commencent à l'heure indiquée ; les absences sont insignifiantes ; le temps de parole scrupuleusement respecté ; les badauds tenus à distance ; et les échanges se déroulent sous l'autorité incontestée d'un président qui ne tolère aucune irrévérence, ni n'autorise les digressions et les palabres inutiles.

Dans cet exercice de démocratie directe, les femmes venues nombreuses pour soutenir leurs représentantes (conseillères ou déléguées), ne sont pas en reste. Affichant d'abord une réserve de bon aloi lorsque les débats portent sur des dossiers qui ne les concernent pas ou si peu, elles s'enflamment dès qu'on aborde les sujets qu'elles considèrent comme relevant de leur domaine réservé : installation de moulins à grains, amélioration des moyens d'exhaure, petit élevage, cultures maraîchères ...

Autre bonne surprise : c'est la présence parmi les conseillers, de l'Honorable Gado Sabo, chef de canton de Mayayi, le plus puissant et le plus ancien chef coutumier de la région. Descendant d'une dynastie du Gobir datant du 14^{ème} siècle, il est sur le trône depuis le 20 avril 1951. Agé de plus de 70 ans, il a encore bon pied, bon œil. Mais ni son grand âge, ni sa notoriété ne l'empêchent de s'asseoir en toute humilité aux côtés des autres conseillers, et de se soumettre à toutes les corvées. Y compris les interminables réunions du « Conseil » auxquelles il assiste en qualité de membre de droit.

C'est peut-être un gage de réussite pour le processus de décentralisation en cours au Niger d'avoir, en plus des femmes et des leaders religieux, le soutien de la

chefferie traditionnelle longtemps soupçonnée d'y être opposée.

Le président du Conseil – l'Imam du village- qui conduit le débat est assisté d'un secrétaire général et d'une vice- présidente tous deux lettrés, qui notent les noms des intervenants et font le décompte des bulletins au fur et à mesure de l'examen des dossiers.

Faisant constamment référence au règlement intérieur qui prescrit ceci et n'autorise pas cela, il pose les équations, enregistre les réactions et tire ses conclusions.

Bien que manifestement absorbé par sa tâche à laquelle il semble prendre d'ailleurs grand plaisir, le président-imam n'en oublie pas moins ses obligations premières d'Imam du village. A certaines heures, il demande donc humblement à l'assistance de bien vouloir accepter une suspension de séance. Pour lui permettre d'aller... préside la prière. Et toujours avec une égale humeur. Ce qui a l'avantage de détendre un peu plus l'atmosphère.

C'est dans cette ambiance studieuse que se sont poursuivis pendant deux jours d'affilée, les travaux de la première session du conseil pré-communal de Sarkin Haoussa. A la grande satisfaction des autorités régionales, présentes mais astreintes à demeurer de simples observateurs, et des représentants de nombreux partenaires extérieurs venus tester le fonctionnement des organes délibérants des structures qu'ils ont aidé à mettre en place, en prévision de l'installation de quelque 230 communes rurales semblables sur l'ensemble du territoire nigérien.

La session qui s'est achevée le lundi 18 février 2002 a approuvé le financement de 39 micro- projets sur les 50 qui lui ont été soumis. Pour un coût financier de 34 millions entièrement octroyés par le PNUD, le Fonds d'Equipement des Nations Unies, et le Fonds Belge de Survie. Onze dossiers n'ont pas eu de suite favorable. "Mais le plus important, dira Mme Solange Degbey, représentante du Fonds d'Equipement de Nations Unies (FENU), c'est qu'ils aient tous compris que l'assistance financière et l'appui technique qui leur sont apportés dans cette phase expérimentale sont provisoires, et que désormais, c'est à eux de rechercher les fonds nécessaires au financement des projets qu'ils auront conçus pour l'amélioration de leurs conditions de vie ».

Des propos que ne démentirait sans doute pas le coordonnateur de l'Antenne de Mayayi, M. Abdou Soumaila, pour qui : « Ce que nous venons de voir est un encouragement. Il nous reste à poursuivre l'action de formation et de sensibilisation qui s'avère indispensable avant l'installation effective des futures communes ».

Amadou Ousmane